

PLAN DE COURS

POL-2209 : Politiques autochtones au Canada

NRC 91264 | Automne 2017

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours présente les traits primordiaux du régime autochtone propre au système politique canadien, sous l'angle de la structure et de la répartition du pouvoir. Il s'adresse aux étudiants qui veulent acquérir des connaissances sur les réalités autochtones dans un cadre où prévalent les outils et les perspectives de l'analyse politique.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=86095>

Coordonnées et disponibilités

Jean-Olivier Roy

Enseignant

DKN-4411

<https://www.pol.ulaval.ca/?pid=1734>

jean-olivier.roy.1@ulaval.ca

Disponibilités

jeudi :

09h00 à 12h00 - DKN-4411 - du 7 sept. 2017 au 14 déc. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Il n'y aura pas de service de soir à partir du 21 août jusqu'au 4 septembre 2017

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Buts et objectifs généraux du cours	4
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage	4
Mode d'encadrement	4
Charge de travail	5
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Synthèse 1	6
Synthèse 2	7
Blogue 1	7
Blogue 2	8
Blogue 3	8
Discussion finale sur le forum	9
Examen final en ligne	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Gestion des délais	11
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Plagiat	12
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	12
Inscription pour le lieu d'examen	12
Matériel didactique	13
Liste du matériel obligatoire	13
Spécifications technologiques	13
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Introduction

Ce cours de 3 crédits est une introduction aux politiques autochtones au Canada. Ce cours adopte une perspective critique en ce qui concerne la relation entre l'État et les peuples autochtones. Il parcourt les différentes étapes de ces relations, et décrit de quelle façon la mise en place d'une politique et d'un cadre légal et juridique propre aux Autochtones en est venue à s'imposer au Canada, même si cela va à l'encontre des principes de base d'un État libéral. On ne peut donc comprendre les politiques autochtones qu'à la lumière de l'histoire et d'un double mouvement de marginalisation d'un côté, et de décolonisation de l'autre, qui tente de modifier la relation entre le Canada et les Autochtones.

Le cours s'adresse d'abord aux personnes qui veulent mieux comprendre les dossiers autochtones et être capables de les analyser par rapport à l'histoire, aux cadres juridiques et légaux qui les régissent et aux relations de pouvoir entre Autochtones et gouvernements. Il s'inscrit dans le programme de Certificat en études autochtones. À noter que ce cours a été mis sur pied initialement par le professeur Thierry Rodon, du département de science politique de l'Université Laval.

Ce « Guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

Buts et objectifs généraux du cours

Ce cours vise à donner aux étudiants des outils pour mieux comprendre les bases de la relation entre les Autochtones et les gouvernements canadiens et québécois ainsi que le régime politique qui en découle.

Au terme du cours, vous aurez acquis une solide connaissance des dossiers politiques autochtones contemporains au Canada et des politiques des différents niveaux de gouvernement. De plus, vous serez capables d'analyser ces questions dans une perspective historique et comparative.

Approche pédagogique

Politiques autochtones au Canada est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Toutefois, cette prise en charge est soutenue par le professeur responsable du cours pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours. Vous pouvez communiquer avec votre professeur par le courrier électronique offert sur le site du cours. Votre professeur s'efforcera d'y répondre dans un délai de 48 heures.

Démarche d'apprentissage

Le cours est divisé en 13 modules accessibles sous l'icône Feuilles de route.

Chaque semaine présente :

- les objectifs de la section ;
- les notions de base;
- les textes à lire et/ou les films à visionner dans la semaine;
- des commentaires sur les notions de base, explications sur des notions difficiles, etc.;
- des activités d'intégration sur le blogue et le forum de discussion;
- des adresses de sites Web et la bibliographie qu'il sera important de consulter.

Mode d'encadrement

La formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du professeur durant tout votre cheminement. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits.

Les retours et commentaires du professeur peuvent emprunter différentes voies. Le cours Politiques autochtones au Canada met l'accent sur trois types de contacts : le courrier électronique, le forum de discussion, et le blogue.

Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par *courrier électronique* ne sera pas instantanée. Dans ce cours, le professeur s'efforcera de répondre à son courrier au moins 3 fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Enfin, le forum sera disponible en tout temps pour permettre aux étudiants de débattre de questions soulevées par les autres étudiants, le forum ne sera pas systématiquement modéré et ne sera pas évalué. Il se veut un lieu de discussion avec les autres étudiants. Soyez respectueux des opinions des autres et ne postez que de brefs messages (100 mots maximum). Si vos questions s'adressent au professeur, veuillez utiliser le courrier électronique. Le forum sera cependant utilisé pour faire un débat lors de la dernière semaine, qui lui sera évalué (voir la section Évaluations et résultats pour plus détails).

Les questions sur les évaluations devront être envoyées directement par courriel à l'assistant de cours. En cas de problèmes persistants veuillez alors contacter le professeur.

Charge de travail

Ce cours de trois crédits est offert à distance sur une session d'automne de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. Certaines sections sont un peu plus longues à lire que d'autres, mais elles exigent moins de travail sous forme d'exercices.

La matière du cours se divise en 13 modules qui se donnent sur 15 semaines.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Les Autochtones au Canada : un aperçu	5 sept. 2017
Module 2 : L'évolution des politiques autochtones : des alliances à la soumission	12 sept. 2017
Module 3 : La recherche d'une nouvelle relation : apories et échecs	19 sept. 2017
Module 4 : Le droit autochtone	26 sept. 2017
Module 5 : Les Autochtones et la politique	3 oct. 2017
Module 6 : Les Autochtones, le fédéral et les provinces	10 oct. 2017
Module 7 : Le territoire	17 oct. 2017
Module 8 : L'autonomie gouvernementale	24 oct. 2017
Module 9 : Le développement économique	7 nov. 2017
Module 10 : Le Québec et les Autochtones	14 nov. 2017
Module 11 : Les autonomies inuites	21 nov. 2017
Module 12 : Les politiques autochtones ailleurs dans le monde	28 nov. 2017
Module 13 : Conclusion générale	5 déc. 2017
Examen final en ligne	18 déc. 2017

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Synthèses critiques (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Synthèse 1	Dû le 26 sept. 2017 à 23h59	Individuel	15 %
Synthèse 2	Dû le 28 nov. 2017 à 23h59	Individuel	15 %
Blogues (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Blogue 1	Dû le 10 oct. 2017 à 23h59	En équipe	10 %
Blogue 2	Dû le 7 nov. 2017 à 23h59	En équipe	10 %
Blogue 3	Dû le 5 déc. 2017 à 23h59	En équipe	10 %
Discussion finale sur le forum	Dû le 17 déc. 2017 à 23h59	Individuel	10 %
Examen final en ligne	Le 18 déc. 2017 de 08h00 à 23h59	Individuel	30 %

BLOGUE

Le blogue est un outil interactif qui vous permettra de faire découvrir à vos collègues de classe la réalité d'une communauté autochtone du Canada. Dans ce dessein, je vous demande lors de la première séance de sélectionner à l'aide de l'outil de sélection Choix de communauté (disponible sur la page d'accueil du cours) une communauté autochtone du Canada. Ce travail se fera en équipe de deux à trois étudiants. Les équipes se formeront par l'intermédiaire de l'outil de choix de communauté.

Le blogue permettra également aux autres étudiants de commenter les informations et les analyses que vous avez publiées. Vous en ferez de même sur les blogues de vos collègues (de 2 à 5 commentaires au total pour chaque section de blogue avec une limite de 100 mots par commentaire).

Vous aurez les premiers commentaires sur vos blogues assez rapidement et vous pourrez modifier ces sections par la suite. Le professeur ou l'assistant interviendront également de façon régulière en commentant au besoin certains aspects de votre blogue.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Synthèse 1

Date de remise : 26 sept. 2017 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %


Critères de correction :

Critère	Notation
Déagager la thèse des auteurs	3
Comparer les textes	3
Critiquer les textes	3
Clarté du texte et qualité du français	3
Utilisation des références	3

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La première synthèse doit porter sur deux des textes des modules **1 à 6 (disponibles dans l'onglet Bibliographie)** et vous devez la remettre le **26 septembre**.

Pour ce travail, je vous demande de dégager et résumer la ou les thèses de chacun des auteurs (synthèse), de les comparer et d'en faire l'analyse critique, c'est-à-dire évaluer les forces et faiblesses du texte. Limite de **500 mots**. Le travail devra être présenté selon le *Guide pour la présentation des travaux écrits*, disponible ici: <http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf> . Une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.

Le document devra être déposé en word et le nom du document devra comprendre, dans l'ordre, le nom et prénom de l'étudiant, ainsi que l'évaluation.

Ex. Thériault, Martin, synthèse 1.docx

Synthèse 2

Date de remise : 28 nov. 2017 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %


Critères de correction :

Critère	Notation
Dégager la thèse des auteurs	3
Comparer les textes	3
Critiquer les textes	3
Clarté du texte et qualité du français	3
Utilisation des références	3

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La deuxième synthèse portera sur deux des textes des modules **7 à 12 (disponibles dans l'onglet Bibliographie)** et doit être remise le **28 novembre**.

Pour ce travail, je vous demande de dégager et résumer la ou les thèses de chacun des auteurs (synthèse), de les comparer et d'en faire l'analyse critique, c'est-à-dire évaluer les forces et faiblesses du texte. Limite de **500 mots**. Le travail devra être présenté selon le *Guide pour la présentation des travaux écrits*, disponible ici: <http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf> . Une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.

Le document devra être déposé en word et le nom du document devra comprendre, dans l'ordre, le nom et prénom de l'étudiant, ainsi que l'évaluation.

Ex. Thériault, Martin, synthèse 2.docx

Blogue 1

Date de remise : 10 oct. 2017 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence du contenu	3
Qualité des références	2

Qualité du matériel iconographique	1
Qualité de la langue	2
Commentaires sur le blogue des autres étudiants (2 semaines)	2

Directives de l'évaluation :

Section 1 :

- Présentation de la communauté (historique, localisation, données socio-économiques de bases, culture et langue)
- Présentation du système politique (nombre de conseillers, élection du chef, principales responsabilités exercées par la communauté, appartenance à un regroupement tel qu'un conseil tribal ou une association régionale)
- Maximum de 1000 mots mais vous pouvez bien sur illustrer votre blogue à l'aide de matériel iconographique (images, cartes, tableaux, etc.). Vous devez également indiquer vos références (textes et sites web consultés) à la fin de chaque section
- Des commentaires (entre 2 et 5) sur les blogues des autres équipes dans les deux semaines qui suivent la remise de votre blogue. Ils seront évalués de la façon suivante: 0.5 point par commentaire pertinent, et un bonus de 0.5 points par références ou source supplémentaires pour un maximum de 2 points
- Ces commentaires sont évalués individuellement et comptent pour 2% de la note de blogue (donc 8% note d'équipe pour votre billet de blogue et 2% pour vos commentaires sur les autres blogues). Il est donc impératif de signer les commentaires.

Blogue 2

Date de remise : 7 nov. 2017 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence du contenu	3
Qualité des références	2
Qualité du matériel iconographique	1
Qualité de la langue	2
Commentaires sur le blogue des autres étudiants (2 semaines)	2

Directives de l'évaluation :

Section 2 :

- Revendications et négociations
- Relations avec les autres niveaux de gouvernement
- Maximum de 1000 mots mais vous pouvez bien sur illustrer votre blogue à l'aide de matériel iconographique (images, cartes, tableaux, etc.). Vous devez également indiquer vos références (textes et sites web consultés) à la fin de chaque section
- Des commentaires (entre 2 et 5) sur les blogues des autres équipes dans les deux semaines qui suivent la remise de votre blogue. Ils seront évalués de la façon suivante: 0.5 point par commentaire **pertinent**, et un bonus de 0.5 points par **références ou source supplémentaires** pour un maximum de 2 points
- Ces commentaires sont évalués individuellement et comptent pour 2% de la note de blogue (donc 8% note d'équipe pour votre billet de blogue et 2% pour vos commentaires sur les autres blogues).

Blogue 3

Date de remise :	5 déc. 2017 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	10 %
Critères de correction :	

Critère	Notation
Pertinence du contenu	3
Qualité des références	2
Qualité du matériel iconographique	1
Qualité de la langue	2
Commentaires sur le blogue des autres étudiants (2 semaines)	2

Directives de l'évaluation :

Section 3 :

- Principales activités économiques et sources de financement.
- Conclusion générale de votre blogue
- Maximum de 1000 mots mais vous pouvez bien sûr illustrer votre blogue à l'aide de matériel iconographique (images, cartes, tableaux, etc.). Vous devez également indiquer vos références (textes et sites web consultés) à la fin de chaque section
- Des commentaires (entre 2 et 5) sur les blogues des autres équipes dans les deux semaines qui suivent la remise de votre blogue. Ils seront évalués de la façon suivante: 0.5 point par commentaire **pertinent**, et un bonus de 0.5 points par **références ou source supplémentaires** pour un maximum de 2 points
- Ces commentaires sont évalués individuellement et comptent pour 2% de la note de blogue (donc 8% note d'équipe pour votre billet de blogue et 2% pour vos commentaires sur les autres blogues).

Discussion finale sur le forum

Date de remise :	17 déc. 2017 à 23h59
	Du 11 au 17 décembre
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Critères de correction :	

Critère	Notation
Nombre de messages	4
Qualité des messages	4
Pertinence	2

Directives de l'évaluation :

Du **11 au 17 décembre**, vous devrez participer à un forum de discussion qui nous permettra d'aborder et discuter des questions plus larges. La participation sera évaluée par la quantité (un minimum de 5 par étudiant) et la qualité des messages que vous posterez ainsi que leur pertinence (limite de 150 mots par message).

Examen final en ligne

Date et lieu :	Le 18 déc. 2017 de 08h00 à 23h59 , En ligne
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Clarté et logique de l'argumentation	5
Pertinence de la réponse	10
Utilisation des ressources du cours (textes, sites Internet, etc.)	10
Originalité de la réflexion	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'examen en ligne porte sur toute la matière du cours et sera constitué de trois questions à développement parmi lesquelles vous en choisirez une. Pour vous préparer, relisez les modules et assurez-vous d'avoir lu tous les textes associés aux modules. Je m'attends à ce que vous fassiez référence aux textes pertinents à la question. Les questions d'examen se trouvent dans la section Feuille de route dans le module Examen final. L'examen ne devrait pas vous prendre plus que trois heures, il reste cependant ouvert pendant toute la journée pour accommoder les horaires de tout un chacun. Le travail devra être présenté selon le *Guide pour la présentation des travaux écrits*, disponible ici : <http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf> . Déposez votre copie dans la boîte de dépôt prévue à cette fin, sur le site du cours, en format word, et en identifiant votre document avec votre nom et prénom, de la façon suivante :

Ex. : Thériault, Martin, examen final.docx

Matériel autorisé :

Tout

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#) , la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

Lors de la correction des travaux écrits, y compris du blog, le professeur peut imposer une pénalité, ne dépassant pas 20% de la note, lorsque la qualité de l'expression est diminuée par des fautes d'orthographe, de syntaxe ou de style.

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les derniers travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande écrite doit parvenir au tuteur ou à la tutrice avant la semaine proposée pour l'envoi de la dernière évaluation notée. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote " Z " (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou sur le portail des cours) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette **dernière étape est très importante** et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien


Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Inscription pour le lieu d'examen

Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#) . Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Le matériel didactique fourni pour ce cours est disponible sur le site Web du cours.

Le matériel du cours comprend :

- un site Web;
- un guide d'étude disponible sur le site Web;
- des textes disponibles au format PDF dans l'onglet Bibliographie du menu du cours.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Module 1



Green, Joyce, 2004, «Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une relecture autochtone du palimpseste canadien», *Politique et sociétés*, Vol. 23, no 1, pp. 9–32.



Salée, Daniel, 2005, « Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contextes canadien et québécois : Éléments pour une ré-analyse », *Nouvelles pratiques sociales*, Racisme et discrimination : perspectives et enjeux, vol. 17, no 2, printemps, pp. 54-74.

Module 2



Delâge, Denys, 1995, «Les principaux paradigmes de l'histoire amérindienne et l'étude de l'alliance franco-amérindienne aux XVIIe et XVIIIe siècles», *Revue Internationale d'études canadiennes* vol. 12, pp. 51-67.



Daschuk, James W., 2015, «Chapitre 6 : Le Canada, le Nord-Ouest et les traités, 1869-1876», *La destruction des Indiens des Plaines : maladies, famines organisées et disparition du mode de vie autochtone*, traduit de l'anglais par Catherine Ego, Québec, Presses de l'Université Laval.

Module 3



Dickason, Olive Patricia, 1996, «Chapitre XXVI, La réalité sociale et la théorie du développement», *Les premières nations du Canada*, Québec, Septentrion.



Savard, Jean-François, 2007, «Intégration des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones dans les politiques fédérales du Canada», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, no 1, pp. 57-65.

Module 4



Dionne, Paul, 2004, «La reconnaissance et la définition contemporaines des droits ancestraux: négociier ou s'adresser au juge?», dans Ghislain Otis (dir.), *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 71-82.



Maclure, Jocelyn, 2005, « Définir les droits constitutionnels des peuples autochtones; une évaluation normative de la "nouvelle" approche du Québec », *Éthique publique*, vol. 7, no 1, pp. 135-144.

Module 5



Tanner, Adrian. 1992, «Le pouvoir et les peuples du quart monde», *Anthropologie et Sociétés*, vol. 16, no 3, pp. 17-35.




Bellier, Irène, 2012, « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, no 54, vol. 1, pp. 61-80

Module 6




Charest, Paul, 1992, «La prise en charge donne-t-elle du pouvoir ? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais», *Anthropologie et Sociétés* vol. 16, no 3, pp. 55-76.

 Rodon, Thierry, 2012, «Les Innus de Uashat Mak Mani-Utenam et la pêche au saumon de la Moisie : de la confrontation à la cogestion», dans *Les pêches des Premières Nations dans l'est Du Québec: Innus, Malécites et Micmacs*, sous la direction de Paul Charest, Camil Girard, and Thierry Rodon, Presses de l'Université Laval, pp. 1-20.

Module 7

 Picard, Ghislain, 2010, « Premières Nations : des partenaires incontournables du développement territorial », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 40, no 3, pp. 27-33.

 Ross-Tremblay, Pierrot et Nawel Hamidi, 2013, « Les écueils de l'extinction : les Premiers peuples, les négociations territoriales et l'esquisse d'une ère postcoloniale », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 43, no 1, pp. 51-57.

Module 8

 Charest, Paul, 2003, « Qui a peur des Innus ? Réflexions sur les débats au sujet du projet d'entente de principe entre les Innus de Mashteuiatsh, Essipit, Betsiamites et Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada », *Anthropologie et sociétés*, vol., 27, no 2, pp. 185-206.

 Papillon, Martin, 2012, «Les peuples autochtones et la citoyenneté : quelques effets contradictoires de la gouvernance néolibérale», *Éthique publique*, vol. 14, no 1


Module 9

 Anderson, Robert B., Leo Paul Dana, and Teresa E. Dana, 2006, «Indigenous land rights, entrepreneurship, and economic development in Canada: "Opting-in" to the global economy», *Journal of World Business*, vol. 41, no 1, pp. 45-55

 Coates Ken, and Brian L. Crowley, 2013, «New Beginnings: How Canada'S Natural Resource Wealth Could Re-Shape Relations with Aboriginal People», *Aboriginal Canada and the Natural Resource Economy Series*, MacDonald-Laurier Institute.

Module 10

 Simard, Jean-Jacques, 2003, «Statut constitutionnel et condition autochtone», dans JJ. Simard, *La réduction*, Québec, Septentrion, pp. 93-109.

 Salée, Daniel, 2013, « L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka », dans *Les Autochtones et le Québec : Des premiers contacts au Plan Nord*, sous la direction d'Alain Beaulieu, Stéphan Gervais et Martin Papillon, Montréal, Presses de l'université de Montréal.

Module 11

 Rodon, Thierry, and Minnie Grey, 2009, «The Long and Winding Road to Self-Government: The Nunavik and Nunatsiavut Experiences», In IRPP (ed.), *Northern Exposure: Peoples, Powers, and Prospects for Canada's North*. Montreal, Institute for Research in Public Policy.

 Légaré, André, 2009, «Le Nunavut : entre le rêve et la réalité Bilan de dix années d'autonomie gouvernementale inuite et prospective socio-économique», *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 43, no 2, pp. 23-56.

Module 12



Papillon, Martin, 2005, «Entre l'héritage colonial et la recherche d'autonomie politique: les peuples autochtones dans la tourmente des réformes de l'État-providence. Une comparaison de l'expérience australienne, américaine et canadienne», *Lien social et Politiques*, no 53, pp. 129-142.